

# Déclaration des volumes d'eau prélevés

Année : .....

**Réponse obligatoire avant le 1<sup>er</sup> novembre**

Page : 1/1

N° agence de l'eau :

Références OUGC :

NOM PRENOM

N° SIRET :

Prénom Nom :

ADRESSE POSTALE

Tél portable / Tél fixe :

Mail :

## RAPPEL :

- Merci de vérifier et mettre à jour vos coordonnées et toutes les informations et de signaler tout changement : changement de société, vente ou achat de terres, cessation d'activité, départ en retraite...
- Si vous irriguez en gravitaire, vous devez déclarer les surfaces irriguées et les volumes estimés.
- Si vous arrosez en goutte à goutte ou en aspersion :
  - o Si vous avez un compteur, vous devez déclarer obligatoirement le relevé de compteur en début de période d'irrigation et celui à la fin de la période d'irrigation (relevé des index en m<sup>3</sup>).
  - o Si vous n'avez pas de compteur, vous devez déclarer les surfaces irriguées et les volumes estimés.
  - o Si vous avez changé de compteur, barrer les informations et indiquer les nouvelles.

Précisions sur le calcul des volumes, observations, modifications intervenue dans l'année.... ou tout changement éventuel pour l'année n+1 :

---

---

---

**Date limite : 1<sup>er</sup> novembre à la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône**

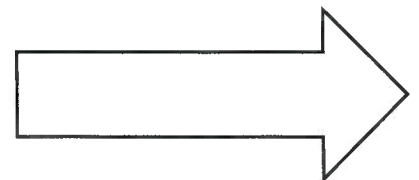
**En l'absence de réponse, la déclaration des prélèvements ne pourra pas être faite à l'agence de l'eau**

**Celle-ci pourra appliquer un calcul forfaitaire**

**et une majoration de 40% du montant de la redevance de l'agence de l'eau**

A retourner :

Par courrier à Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône  
A l'attention de Lauriane MOREL  
Maison des Agriculteurs  
22 AVENUE Henri Pontier  
13 626 Aix en Provence Cedex 1



Par mail : [l.morel@bouches-du-rhone.chambagri.fr](mailto:l.morel@bouches-du-rhone.chambagri.fr) – Contact : Lauriane MOREL : 06 30 51 44 09

Point de prélèvement :

N° agence de l'eau :

Ouvrage de référence			
Référence agence Référence OUGC			/
Désignation			
Localisation			
Commune			
Usage de l'eau (gravitaire / non gravitaire)			
Irrigation aspersion (nombre d'hectares)			
Irrigation goutte à goutte (nombre d'hectares)			
Irrigation gravitaire (nombre d'hectares)			
Volume prélevé estimé			
Volume servant pour la lutte antigél			

Caractéristique des dispositifs de mesures :

Numéro constructeur			
Marque			
Type dispositif (volumétrique, horaire....)			
Date 1 <sup>ère</sup> mise en service ou de vérification			
Index début année			
Index fin année			
Volume consommé			
Coefficient de lecture			
Débit de l'installation (m <sup>3</sup> /h)			
Interruption : dates et volumes estimés si panne de compteur			

5/ Estimation année .....

Surface irriguée (nombre d'hectare)			
Type d'irrigation			
Type de culture			

Nom et prénom du signataire autorisé :

Nom de l'Exploitation :

Date et signature